

SEANCE DU 6 AVRIL 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : **31 mars 2022**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 8 avril 2022

L'an deux mil vingt et deux le **6 avril à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ,

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, , ROUGET Vincent, RIBOT Florent, ROULLEAU Marc, SERVANT Ludovic, SABOURIN Jacques

Absents : excusés : . BODIN Serge, MAZELLE Philippe, ZERBIB Délia VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

BODIN Serge donne pouvoir à RIBOT Florent

MAZELLE Philippe donne pouvoir à CURIEN Véronique

A été élue Secrétaire : BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2022/23

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE USINE DE METHANISATION

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'un représentant de la société Engie Bioz avait présenté en réunion de conseil du 10 novembre 2021, un projet d'implantation d'une usine de méthanisation, sur le territoire de la Commune.

A la suite, plusieurs visites de sites ont été proposées aux élus. Le sujet « projet de méthanisation » a été évoqué en questions diverses à plusieurs reprises lors de différentes réunions de conseil municipal, et n'a donc pas fait l'objet d'une délibération.

Madame le Maire informe le Conseil, qu'un membre du conseil municipal a demandé qu'une délibération soit prise concernant cette proposition d'implantation.

A cet effet, Madame le Maire demande à chacun des conseillers présents d'exprimer son opinion par un tour de table, à la suite de quoi, une décision devra être votée : pour ou contre le projet.

Après exposé et délibération, le Conseil Municipal, à la majorité, s'oppose au projet d'implantation d'une usine de méthanisation présenté par Engie Bioz par :

12 voix contre

1 abstention

4 voix pour

Pour extrait conforme

Aux Ormes le 8 avril 2022

Béatrice FONTAINE

Maire